

Italien

Berne ce 1 Août 1870

no 257

L. M. P. Directeur
P. M.

Monsieur Pioda a remis à
Monsieur le Chevalier Visconti Venosta
la Note par laquelle le Conseil
Fédéral porte à la connaissance
du Gouvernement Royal l'attitude
que conformément aux traités, la
Suisse estime devoir prendre en
présence de la déclaration de guerre
de la France à la Prusse et à ses
alliés.

Le Comte de Soudan, Envoyé
Extraordinaire et Ministre
Plénipotentiaire de Sa Majesté
le Roi d'Italie, est par conséquent
chargé de donner acte de cette commu-
nication à Son Excellence Monsieur

À Son Excellence
Monsieur le Président
de la Confédération

Berne



le Président de la Confédération,
 et de l'assurer de la véritable satisfaction,
 avec laquelle le Gouvernement
 de Sa Majesté a accueilli les franches
 explications, que le Haut Gouvernement
 Fédéral a bien voulu lui donner en
 cette occasion.

Le Soussigné prie en même
 temps Son Excellence d'agréer les
 assurances de sa très haute considé-
 ration

Meyer
 Mm

11111

Bundesrath vom 10 Sept 1870.

Stad. Ges. i. J.

Neueordnungs betr.

Ges. Vornahme.

1870